



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 19 septembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné Marylène HEYE), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Gautier MIGNOT (Marie-Stéphanie VERVAEKE).

13 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE

Rapport de M. Eric DOCQUIER, conseiller municipal délégué en charge de la gestion et du suivi des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuville'assos, et des Ressources Humaines.

Vu en commission générale le lundi 15 septembre 2025.

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires à la collectivité.

Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines,

Vu l'évolution des effectifs municipaux,

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser le tableau des emplois de la commune tenant compte des besoins de la collectivité avec :

La création au tableau des effectifs du poste permanent titulaire suivant :

Filière Médico-Sociale :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS Catégorie A	Educateur de jeunes enfants	- 1 poste permanent à temps complet

De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

- **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOpte

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
30 SEP. 2025
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU

1er septembre 2025

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du septembre 2025	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		253	1	254	201	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		197	1	198	147	
FILIERE ADMINISTRATIVE		42	0	42	32	
Directeur Général des Services - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
Directeur Général Adjoint des Services - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	0	
attaché hors classe	A	1		1	1	
attaché principal	A	2		2	1	
attaché	A	4		4	2	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2		2	2	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Rédacteur	B	3		3	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	18		18	17	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3		3	2	
Adjoint administratif	C	6		6	5	
Adjoint administratif - Temps non complet - 30h00 hebdomadaires	C	0		0	0	
FILIERE TECHNIQUE		99	0	99	77	
Directeur des services techniques - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	0	
Ingénieur principal	A	1		1	0	
Ingénieur	A	1		1	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	1		1	0	
Agent de maîtrise principal	C	10		10	10	
Agent de maîtrise	C	3		3	2	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	18		18	16	
Adjoint technique principal de 1ère classe - 30 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	Temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8		8	7	
Adjoint technique principal de 2ème classe - 12 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique	C	26		26	22	Dont 2 temps non complet

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 25 septembre 2025	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		253	1	254	201	
Adjoint technique - Temps non complet - 23h00 hebdomadaires	C	1		1	1	Temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 14h30 hedomadaires	C	6		6	5	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h30 hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h30 hebdomadaires	C	16		16	9	
FILIERE MEDICO-SOCIALE		19	1	20	16	
Puéricultrice Hors Classe	A	3		3	3	
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1		1	0	
Educateur de jeunes enfants	A	2	1	3	2	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	4		4	3	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1		1	1	
Agent social principal de 1ère classe	C	2		2	2	
Agent social principal de 2ème classe	C	1		1	0	
Agent social	C	1		1	1	
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère classe	C	3		3	3	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1		1	1	
FILIERE CULTURELLE		10	0	10	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - temps non complet - 5 hebdomadaires	B	1		1	1	
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaires	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - temps non complet - 12 h 30	B	1		1	0	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - temps non complet - 12 h 30	B	1		1	0	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 12 h 30	B	1		1	0	Temps non complet

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 25 septembre 2025	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		253	1	254	201	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 5 h 15	B	1		1	0	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 2 h	B	1		1	0	Temps non complet
Assistant de Conservation principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	B	0		0	0	
FILIERE ANIMATION		16	0	16	10	
Animateur Principal de 1ère classe	B	3		3	2	
Animateur Principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Animateur	B	2		2	1	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	3		3	3	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	1		1	0	
Adjoint d'animation	C	6		6	4	
FILIERE SPORTIVE		1	0	1	1	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		10	0	10	6	
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1		1	0	
Chef de service de police municipale	B	1		1	1	
Brigadier-Chef principal	C	4		4	3	
Gardien Brigadier	C	4		4	2	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES		56	0	56	54	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 12 h 30	B	1		1	1	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 5 h 15	B	1		1	1	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 2 h	B	1		1	1	
Assistant d'enseignement artistique	B	1		1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 25 septembre 2025	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		253	1	254	201	
Adjoint technique	C	50		50	50	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50
EMPLOIS NON PERMANENTS		85	1	90	26	
Adjoint technique	C	2		2	0	Temps complet
Rédacteur	B	1		1	1	Temps complet
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique	B	3		3	0	1 temps non complet 4 h - 1 temps non complet 2 h
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	0	
Adjoint d'animation	C	30		30	20	
Adjoint d'animation à temps non complet - 17h30	C	0	1	1	0	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	0	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	0	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/PEC		5		5	0	
Apprenti		4		4	4	